

BUDGET PRIMITIF 2020 - RAPPORT DE PRESENTATION

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

En raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement, la Loi d'urgence N° 2020-290 du 23 Mars 2020 permet aux Collectivités locales le report de la date limite du vote du budget primitif au 31 Juillet initialement prévue au 15 Avril.

Cette note présente les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2020 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Par ailleurs, le Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 22 juin dernier a posé les bases nécessaires à la construction du budget primitif pour l'exercice 2020 de notre collectivité.

Ce budget 2020 est fortement impacté par la crise sanitaire, les conséquences de cette crise mettent à mal les recettes de la section de fonctionnement et plus précisément les redevances domaniales en raison des fermetures des établissements et de nombreux commerces. Malgré les aides promises de l'Etat, c'est un budget contraint dans la mesure où ces aides ne seront pas suffisantes pour assurer l'équilibre budgétaire. Ces aides sont en effet calculées sur la moyenne des années 2017-2018-2019 des comptes de la fiscalité globale y compris les comptes de recettes 703.

2020 sera la 7ème année **sans recours à l'emprunt**.

Ce Budget Primitif 2020 de la commune et des budgets annexes est présenté avec reprise des résultats de l'exercice précédent ; le compte administratif 2019 ayant été voté lors de la séance du conseil municipal du 22 juin 2020.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

➤ LES EQUILIBRES

En section de fonctionnement Montant global proposé **10 512 347 Euros**

En section d'investissement Montant global proposé **6 501 283.76 Euros**
qui se décompose:

- En **crédits nouveaux de dépenses** pour un total de 2 654 684.09 euros
- En **reports de dépenses** pour un total de 2 414 406.95 euros
- Le solde d'investissement reporté en dépenses s'élève à 1 432 192.72 euros
- En **crédits nouveaux de recettes** pour un total de 2 940 642.87 euros
- En **reports de recettes** pour un total de 3 560 640.89 euros

La section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2019	BP 2020	Ev 2020/2019
O11	Charges à Caractère Général	2 278 650,00 €	1 917 650,00 €	-15,84%
O12	Charges de Personnel	5 609 000,00 €	5 521 500,00 €	-1,56%
O14	Atténuations de produits	505 045,00 €	896 973,00 €	+77,60%
65	Autres Charges de Gestion Courante	1 270 366,00 €	1 126 694,00 €	-11,31%
66	Charges Financières	295 900,00 €	257 000,00 €	-13,15%
67	Charges Exceptionnelles	132 000,00 €	139 000,00 €	+5,30%
O42	Opérations d'ordre entre section	660 000,00 €	650 000,00 €	-1,52%
O22	Dépenses imprévues	1 000,00 €	3 530,00 €	253,00%
TOTAL DES DEPENSES		10 751 961,00 €	10 512 347,00 €	-2,23%

- Les prévisions de dépenses de fonctionnement du budget 2020 passent de 10.7€ à 10.5 M€ (comparaison de BP à BP).

Un montant global de dépenses de fonctionnement quasi identique qui s'explique :

- Par une baisse significative de certains postes de dépenses en raison de la crise sanitaire par l'annulation de toutes les manifestations événementielles ou encore par l'arrêt de certains services (restauration municipale, transports) au sein de la Commune.
- Par la baisse prévisionnelle des postes de charges dites incompressibles (carburants, électricité, chauffage...).
- Par une baisse des charges de personnel (- 1.56%) qui tient compte du non renouvellement de certains contrats et des départs en retraite non compensés.
- Par l'augmentation du chapitre 014 Atténuations de produits qui correspond à l'augmentation de l'attribution de compensation correspondant au droit de tirage votée en décembre 2019.
- Par la baisse prévisionnelle importante des charges d'éclairage public remboursée au SDEC au chapitre 65;
- Par des aides aux associations diminuées de 2 mois pour participer à l'effort collectif en raison de l'arrêt de leurs activités et de la fermeture des bâtiments communaux.
- Par la continuité du désendettement de la Ville face à la charge de remboursement des emprunts (Chapitre 66).
- Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 10.5 M€ contre 10.7 € en 2019.
(comparaison de BP à BP).

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2019	BP 2020	Ev 2020/2019
70	Vente de Produits	1 098 000,00 €	957 000,00 €	-12,84%
73	Impôts et Taxes	7 882 966,00 €	7 296 362,00 €	-7,44%
74	Dotations, Subventions et Participations	1 024 425,00 €	1 615 235,00 €	57,67%
75	Autres Produits de Gestion Courante	534 000,00 €	481 000,00 €	-9,93%
O13	Atténuations de Charges	50 000,00 €	55 000,00 €	+10,00%
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	348,00 €	348,00 €	0,00%
76	Produits financiers	67 222,00 €	55 402,00 €	-17,58%
77	Produits exceptionnels	32 855,73 €	52 000,00 €	+58,27%
78	Reprises sur prov pour dépréciation	3 500,00 €	0,00 €	
OO2	Report à nouveau	58 644,27 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES		10 751 961,00 €	10 512 347,00 €	-2,23%

Les prévisions de recettes résultent essentiellement :

- d'un produit de fiscalité d'un montant global de 4 814 718 euros qui tient compte de l'augmentation physique des bases d'imposition à hauteur de 0.9 % et de la mise à jour de certaines catégories de propriétés bâties sur proposition de la commission des impôts fonciers en raison de l'amélioration ou à des travaux d'extension de l'habitat.
- Le produit de fiscalité de la Taxe d'habitation reste identique soit un montant de 1 217 332 euros attendu.
- de la dotation de solidarité communautaire évaluée à 170 000 euros.
- de la poursuite des baisses des aides de l'Etat (DGF) qui passe de 537 680 euros à 480 471 euros (Chapitre 74 -10.64 %)
- D'une ligne budgétaire au compte 748388 d'un montant de 631 000 euros qui correspond à la compensation versée par l'Etat au titre des pertes de fiscalité
- du produit des jeux estimé à 1 100 000 euros en baisse prévisionnelle liée à la fermeture de l'établissement en raison de la crise sanitaire.
- Des droits de mutation 2020 estimé à 600 000 euros.

La section d'investissement :

L'affectation prévue pour cette section au compte 1068 s'élève à 254 392.87 euros.

Le solde d'investissement reporté est de 1 432 192.72 euros.

Le montant des dépenses nouvelles d'investissement s'élève à 4.086 M€ auquel s'ajoutent les restes à réaliser de dépenses d'un montant de 2.414M€ euros.

INVESTISSEMENT DEPENSES		CREDITS NOUVEAUX HORS REPORTS		
		BP 2019	BP 2020	Ev 2020/2019
20	Immobilisations Incorporelles	245 687,00 €	47 063,00 €	-80,84%
204	Subventions d'équipements versées	625 094,00 €	82 000,00 €	-86,88%
21	Immobilisations Corporelles	715 990,00 €	609 499,00 €	-14,87%
23	Immobilisations en Cours	3 030 750,00 €	833 708,52 €	-72,49%
10	Remboursement Taxe aménagement	0,00 €	40 200,00 €	0,00%
16	Remboursement d'emprunts-Cautions	1 040 000,00 €	990 000,00 €	-4,81%
27	Autres immobilisations financières	39 600,00 €	43 200,00 €	9,09%
O20	Dépenses imprévues	442,11 €	8 665,57 €	1860,05%
O40	Opérations d'ordre entre sections	348,00 €	348,00 €	0,00%
TOTAL DES DEPENSES		5 697 911,11 €	2 654 684,09 €	-53,41%
OO1	Solde d'exécution d'investissement reporté	265 965,65 €	1 432 192,72 €	438,49%
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		5 963 876,76 €	4 086 876,81 €	-31,47%

Les prévisions de dépenses d'investissement :

A - Elles vont permettre la poursuite des projets tels :

- L'amélioration et la rénovation des bâtiments à destination du public dans le domaine de la mise en accessibilité, pour un montant de 50 000 euros.
- La dernière tranche de travaux de rénovation de l'Eglise St Samson (face sud) pour un montant de 204 000 euros
- La dernière phase de la construction du Centre d'activités Nautiques (CANO) pour une livraison en septembre pour un montant de 250 000 euros.
- Un droit de tirage d'un montant de 316 917 euros pour les travaux de voirie via Caen La Mer pour la part investissements.
- Un fonds de concours pour les travaux d'éclairage public pour améliorer les accès à des bâtiments communaux (boulodrome-tennis couverts) et d'effacement de réseaux via le SDEC pour un montant total de 271 814.50 euros.
- La poursuite des travaux du boulodrome, nouveau bâtiment pour la pratique de la pétanque (livraison en septembre) pour un total de 290 12.81 euros.
- Une partie des investissements est prévue pour des acquisitions d'équipements informatiques, du mobilier et du matériel roulant pour les

services municipaux, ainsi que de matériels pour la vie associative et sportive (+ de 165 K€).

- Des aménagements à travers la Ville et d'amélioration ou d'embellissements des espaces pour le cadre de vie des Ouistrehamais, par l'apport de mobilier urbain, de clôtures (sur aires de jeux) ou de plantations d'arbres pour un montant de 171 588 euros.
- Des travaux de gros entretien sur le patrimoine communal sur le plan énergétique (remplacement de chaudières), d'amélioration des logements communaux (électricité) ou encore en matière de sécurité (plan d'évacuation-extincteurs-défibrillateurs) pour un montant de 142 282 euros.

B – Mais aussi le lancement de nouveaux projets tels :

- Des crédits d'études pour le lancement de la 2^{ème} salle de cinéma au Cabieu pour un montant de 70 000 euros.
- Des crédits pour le démarrage du chantier du Tiers-lieu nouveau bâtiment qui verra le jour en 2021.
- Le démarrage de nouvelles études pour la réhabilitation de la Place du Marché pour un montant de 10 000 euros.
- De nombreux aménagements dans la Ville ou encore des travaux d'améliorations ou d'embellissements du patrimoine communal pour un montant de 437 381 euros.

En matière de dette, le montant 2020 de remboursement de la dette en capital s'élève à 985 000 euros ; la Ville poursuit son désendettement.

Les prévisions de recettes d'investissement

Le montant global des recettes s'élèvent à 2.940 € pour les crédits nouveaux. Ils sont complétés des restes à recouvrer pour un montant de 3.560 M€ euros.

INVESTISSEMENT RECETTES		CREDITS NOUVEAUX HORS REPORTS		
		BP 2019	BP 2020	Ev 2020/2019
13	Subventions d'Investissement Reçues	982 033,00 €	430 946,00 €	-56,12%
10	Dotations Fonds Divers Réserves (hors 1068)	705 000,00 €	550 000,00 €	-21,99%
1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	254 392,87 €	
138	Autres établissements publics locaux	0,00 €	42 500,00 €	
165	Dépôts et cautions	10 000,00 €	24 200,00 €	+1,4 €
27	Autres Immos Financières	327 000,00 €	303 504,00 €	-7,19%
O24	Produits des cessions	2 627 082,00 €	685 100,00 €	-73,92%
O40	Opérations d'Ordre entre section	660 000,00 €	650 000,00 €	-1,52%
TOTAL DES RECETTES		5 311 115,00 €	2 940 642,87 €	-44,63%

Les recettes sont composées :

- de cessions de patrimoine en mauvais état et coûteux et de terrains (Pointe du Siège) pour un montant 163 100 €, auxquelles s'ajoutent la cession de la maison du gardien au Stade Kieffer (valeur estimée 138 000 euros) le terrain de la Rue du Pavillon (projet immeuble intergénérationnel) pour un montant de 384 000 euros.
- du FCTVA relatif aux dépenses de 2019 pour 400 000 euros,
- de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de fonds européens pour un montant de 473 K Euros pour financer les travaux du Tiers-Lieu, de l'Eglise.
- de dotations et fonds divers tels le reversement de 75% par la CU de la taxe d'aménagement pour un montant de 150 000 euros ou une offre de concours pour les travaux du boulodrome par l'association des boulistes à hauteur de 40 000 euros.
- Du reversement de capital de la dette récupérable par la CU de Caen la Mer pour un montant de 286 000 euros,
- Des amortissements d'immobilisations pour 550 K€ et d'étalement d'indemnités de renégociation de la dette pour un montant de 100 K€ .

Les budgets annexes

- Le budget annexe Transports s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 127 000 euros et à hauteur de 63 129.70 euros pour la section

d'investissement. Une subvention d'exploitation du Budget général est prévue pour la somme de 120 000 euros.

- Le budget annexe Locations s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 275 000 euros et à hauteur de 403 173.37 euros en section d'investissement avec l'installation d'un bâtiment modulaire sur le terrain Bellamo (livraison juillet) et de l'achat de matériels de réception pour un montant de 11 000 euros pour les salles.

CONCLUSION

L'Etat promet d'aider les Collectivités locales en cette période de crise sanitaire mais dans l'attente d'un potentiel concours financier, la Collectivité a dû construire son budget 2020 **avec plus d'un million de pertes de recettes.**

L'ouverture d'une ligne budgétaire intitulée < Compensation de l'Etat pour perte de recettes fiscales > permet, sans faire appel à la fiscalité des ménages, d'absorber le manque à gagner et donc **de présenter un budget 2020 à l'équilibre.**

La Municipalité s'est engagée à soutenir le commerce local, les artisans et entreprises de la Commune, pénalisés par l'arrêt de leurs activités. Elle s'est attachée à continuer à soutenir les seniors, avec une attention particulière pendant le confinement, la jeunesse, et tous les Ouistrehamais notamment par la distribution de masques. Elle continuera à garantir le bien-vivre à Ouistreham-Riva-Bella.

Cette crise sanitaire a un coût qui risque de peser pendant plusieurs années sur les Finances de la Commune, mais la Municipalité se garde les moyens de faire de Ouistreham une station balnéaire dynamique, attractive, moderne, qui dépense mieux, qui continue d'investir pour améliorer l'image de la Ville.